**Bac d’entraînement français 23/01/2019**

**Quelques pistes de corrigé**

**Question (4 points) :**

*Quelles réflexions sur la question de l’homme et de la femme propose ce corpus ?*

I. L’éducation

II. La place dans la société

La question de l’homme – et de la femme – est au cœur de la littérature, sous quelque forme que ce soit. Le corpus diachronique soumis à notre étude évoque, selon des modalités diverses, la condition féminine du XVIIIème siècle au milieu du XXème siècle. Quelles réflexions propose ce corpus sur ce thème ?

Il s’agit d’abord d’une réflexion critique sur l’éducation des filles. A l’époque élisabéthaine, il n’en est même pas question : les filles sont mariées dès l’adolescence, selon Virginia Woolf. Au XVIIIème et XIXème siècles, Françoise de Graffigny, Voltaire et Flaubert remettent en question les lieux et les méthodes : les jeunes filles aisées sont éduquées au couvent par des femmes ignorant les réalités du monde auquel elles les préparent, ce que dit clairement la romancière des Lumières ; Voltaire évoque la compétence et l’efficacité de Catherine de Russie, qui n’a pas été élevée au couvent par des « imbéciles… » ; Flaubert propose un aperçu de cette éducation, qui donne une fausse idée de la vie.

De plus, Françoise de Graffigny dénonce une éducation du paraître, et non de l’être : les jeunes filles ainsi élevées deviennent des femmes ignorantes et futiles, respectant les convenances mais sans aucune véritable « vertu ». Le couvent du XIXème encourage également ce souci d’être jolie et gracieuse chez les jeunes filles rêvant au prince charmant.

Cette éducation, ou absence d’éducation, est elle-même déterminée par la place réservée aux femmes dans la société.

Le corpus propose également une réflexion critique sur cette place et sur la hiérarchie des sexes.

Les filles sont avant tout destinées au mariage. Les jeunes filles de Flaubert, seront, une fois mariées, « soumises à (leurs) maris » dont la supériorité réside dans la force physique et non dans les capacités intellectuelles, ironise Voltaire. Dans le roman de Flaubert, c’est toute une vie qui sera gâchée : son héroïne, déçue par un mariage arrangé, cherchera en vain le grand amour jusqu’à sa mort tragique.

Les femmes sont exclues de la vie politique mais aussi intellectuelle et spirituelle. Zilia feint de se demander si le mépris des hommes pour les femmes ne va pas jusqu’à leur « refuse(r) une « âme ». Voltaire critique la mise à l’écart des femmes de toute responsabilité politique, comme Christiane Rochefort regrette le gâchis des compétences que constitue le fait de reléguer à la maison les jeunes filles brillantes, surtout dans les milieux modestes : la jeune narratrice abandonnera ses études pour prendre place au foyer, comme sa mère, elle-même conditionnée à trouver cette condition normale. Virginia Woolf évoque l’impossibilité pour une femme d’entreprendre une carrière poétique à l’époque de Shakespeare, en invitant d’ailleurs à réfléchir sur le destin de la sœur éventuelle de Shakespeare…

Ainsi, de manière plus ou moins explicite, ces textes proposent la critique d’une condition féminine dévalorisante, dommageable pour les femmes elles-mêmes, mais aussi pour la société toute entière, privée de leurs compétences, y compris littéraires.

**TRAVAUX D’ECRITURE**

**1. Commentaire :**

Vous ferez le commentaire de l’extrait du texte de Voltaire, « Femmes, soyez soumises à vos maris », 1768 (texte B).

*Au moins deux sites proposent des pistes de commentaire.*

<http://philofrancais.fr/corrige-voltaire-femmes-soyez-soumises-l-a>

<http://docremuneres.forumparfait.com/voltaire-femmes-soyez-soumises-a-vos-maris-axes-d-a-tude-vt4881.html>

**Voltaire, « Femmes soyez soumises à vos maris »**

**(Commentaire corrigé en partie rédigé)**

<http://philofrancais.fr/corrige-voltaire-femmes-soyez-soumises-l-a> *(relu et repris par GZ)*

**INTRODUCTION (proposition)**

Le XVIII° remet en question la monarchie absolue, lutte contre l’obscurantisme, l’injustice. Ce siècle qui a confiance dans la raison et le progrès et cherche à donner accès à la connaissance (*L’Encyclopédie* de Diderot) se pose aussi la question de la condition des femmes. Voltaire (1694-1778) est une figure majeure des Lumières. Cet écrivain-philosophe, auteur notamment de contes philosophiques comme *Candide* ou *Zadig*, a combattu toute sa vie contre l’obscurantisme et les injustices … (Affaire Calas). Dans ce texte extrait de *Mélanges*, il dénonce de façon originale la situation des femmes dans la société, et l’inégalité dont elles sont victimes. Le récit est rendu vivant par un dialogue très polémique qui laisse la parole aux idées de La Maréchale de Grancey.

La maréchale a lu dans les *Épîtres* de saint Paul : *« Femmes, soyez soumises à vos maris. »* Elle rencontre alors un abbé et lui fait part de sa désapprobation.

Nous analyserons comment Voltaire parvient, à travers les propos de son personnage, à défendre la condition des femmes. Tout d’abord nous nous intéresserons, après la présentation du portrait suggéré de La Maréchale de Grancey, au réquisitoire que celle-ci dresse contre les hommes puis nous verrons qu’il s’agit aussi et surtout d’un plaidoyer en faveur de l’égalité entre les hommes et les femmes.

**I. Portrait en creux d’une femme révoltée et libre**

**A. Une révoltée**

- Une volonté d’accéder au savoir (comme Mme de Merteuil, des *Liaisons dangereuses*) : *« J’ai ouvert… un livre qui traînait dans mon cabinet »*

- Un caractère « bien trempé » : emploi de mots forts, qui marquent nettement sa désapprobation : *« rouge de colère » ; « j’ai jeté le livre » ; « il ne m’importe de qui » ; « l’auteur est très impoli » ; « je lui aurait fait voir du pays ».*

Le tempérament de la maréchale apparaît également à travers la forme et la structure des phrases, anaphores, parallélisme de construction, interrogatives, exclamatives… *« N’est-ce pas assez … ? x2/ « Ne suffit-il pas... ? », « Mais voilà une plaisante raison pour que j’aie un maître ! Quoi ! »*

 - Un langage cru pour parler de sa vie de femme : la grossesse = *« une maladie de neuf mois »,* l’accouchement et ses *« grandes douleurs »*, les règles = *« des incommodités très désagréables », « ces douze maladies par an ».*

**B. Une femme libre** : (Libertinage)

- Elle a des amants, et accepte aussi les infidélités de son mari : *« je n’ai pas trop gardé ma parole ni lui la sienne »* (litote)

- Elle parle avec irrespect de la religion : *»la femme d’un pareil homme » ; « je suis persuadée que votre saint Paul était un homme très difficile à vivre »*

- Elle utilise l’ironie et un langage imagé et satirique pour défendre ses points de vue :  hommes au *« menton couvert d’un vilain poil rude »*, *« les muscles plus forts »* et qui *« peuvent donner un coup de poing mieux appliqué »*

**II. UN REQUISITOIRE BIEN MENÉ (Une femme des LUMIÈRES)**

**A.** **Elle attaque avec véhémence** la thèse adversaire (celle de St Paul) et dénonce la tradition religieuse qu’il incarne. Elle le fait avec irrespect puisque les *Épitres*, textes sacrés pour l’Église catholique sont rabaissées au rang de : *« livre qui traînait »et de « quelque recueil de lettres »*

D’ailleurs la réaction de l’abbé montre à quel point ces propos le choquent : *« Comment, Madame, savez-vous bien que ce sont les* Epîtres *de saint Paul ? »*

Cela n’arrête pas la locutrice. Elle qualifie l’apôtre *« d’homme très difficile à vivre ».* Par ailleurs le possessif éthique « *votre St Paul »* est plein de mépris et d’ajouter :  «*l’auteur est très impoli , « un homme pareil »… « je lui aurais fait voir du pays »*. Par cette remarque : *« je lui aurais fait voir du pays »,* elle remet le Saint à une place quotidienne et le compare à son mari, qui semble doté de bien meilleures qualités.

**B. A partir de là, son argumentation va toucher à 2 points :**

**1. Elle refuse l’idée d’une infériorité de la femme**

Rejette l’éducation donnée aux femmes dans les couvents où on leur apprend uniquement à obéir. Montre que l’Église fait tout pour maintenir la femme dans son état d’infériorité : *« élevée dans un couvent par des imbéciles qui nous* ***apprennent*** *ce qu’il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu’il faut* ***apprendre*** *»*(CHIASME)

**2. Refus d’une infériorité physique naturelle de la femme**

- Rejette l’argument d’une supériorité physique de l’homme en le ridiculisant :  elle cite les propos d’Arnolphe dans *l’École des femmes* : *« Du côté de la barbe est la toute-puissance ».* En mettant l’accent sur ce seul détail physique, elle rapproche l’homme de l’animal, ce qui ridiculise sa supériorité : *« parce qu’un homme a le menton couvert d’un vilain poil rude, qu’il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse ? »*

- Elle utilise également l’ironie : antiphrase exclamative « Mais voilà une plaisante raison pour que j’aie un maître ! »,

L’interjection *« Quoi ! »*

L’interrogation oratoire : *« Parce qu’un homme a le menton couvert d’un vilain poil rude, … il faudra que je lui obéisse très humblement ? »*

- Même usage de l’ironie avec la force physique ; l’argument se détruit de lui-même… *« les muscles plus forts que les nôtres (…) peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j’ai peur que ce ne soit là l’origine de leur supériorité ».*

Fait apparaître les hommes comme violents et juste bons à utiliser leur supériorité physique pour maintenir de force les femmes dans l’obéissance

**III. UN PLAIDOYER**

A travers ses propos, la maréchale veut défendre les femmes et leurs droits. L’indignation est d’abord personnelle puis s’étend au collectif : passage au pluriel dans les interrogations oratoires, et le choix du pronom *« nous »* : *« et pourquoi soumises, s’il vous plaît ? », « Sommes-nous donc des esclaves ? »*

**A. Les femmes sont des victimes de la nature**

Victimes de la maternité, vue comme très négative, assimilée à une maladie (à l’époque, ce n’est pas faux !) : *« ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? «; « je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant «*

Victimes des menstruations : *« sujette[s] tous les mois à des incommodités très désagréables »*

**B. Les femmes sont victimes de la société**

Sur le plan juridique, la femme n’a pas de droit. Elle ne peut pas gérer ses biens, ou garder un héritage :  ses enfants mâles peuvent la dépouiller de tout sans qu’elle puisse se défendre et donc *la « plaider quand il sera majeur ».*

**C. Plaidoyer pour une égalité**

Elle plaide pour une égalité entre homme et femme par une double argumentation :

**1. Idée d’une complémentarité vient remplacer celle d’une différence *:***

*« la nature ne l’a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n’a pas prétendu que l’union formât un esclavage ».*

**2. Idée d’une égalité intellectuelle :**

Les hommes « prétendent » avoir une supériorité intellectuelle sur les femmes qui leur donnent le pouvoir de gouverner : « *Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d’être plus capables de gouverner »*

Elle leur oppose la personnalité d’une souveraine éclairée, crainte et respectée, Catherine II de Russie : *« princesse allemande » … « travailler à rendre ses sujets heureux », qui dirige toutes les affaires, répond à toutes les lettres, encourage tous les arts, et qui répand autant de bienfaits qu’elle a de* ***lumières (à commenter !)****. »*

On notera **l’énumération élogieuse**, renforcée par l ’emploi répété de « **toutes/tous ».** C’est le/la monarque « éclairé.e », idéal du siècle des Lumières, incarnée par une femme. Femme qui réussit dans tous les domaines

**3. Cela lui permet d’arriver à sa conclusion :**

Si on ne laissait pas volontairement les femmes dans l’ignorance, elles pourraient être les égales des hommes ! Elles ne le sont pas parce qu’elles sont *» élevées dans un couvent par des imbéciles qui nous apprennent ce qu’il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu’il faut apprendre »*

Leurs prétendues insuffisances ne sont pas dues à la nature **mais aux lois des hommes** ! Toutes les femmes le pourraient : *« moi, si j’avais un État à gouverner, je me sens capable d’oser suivre ce modèle ».*

**CONCLUSION**

Ainsi, ce texte illustre bien l’esprit des Lumières et les questions qui animent l’époque. Voltaire se fait ici le porte-parole des revendications des premières féministes, il dénonce les inégalités et les injustices faites aux femmes.

Au XVIII°, beaucoup de penseurs, écrivains… insistent sur la nécessité de donner une éducation aux filles. Mais les mentalités mettront longtemps à changer et aujourd’hui encore, dans le monde, les petites filles n’ont pas toutes accès à l’éducation !

(Lien avec le texte des *Liaisons dangereuses* par exemple).

**2. Dissertation :**

*Dans quelle mesure les œuvres littéraires et artistiques ont-elles le pouvoir de faire réfléchir sur la question de l'homme ?*

*Vous répondrez à cette question par une argumentation qui s’appuiera obligatoirement sur l’ensemble du corpus proposé ainsi que sur votre expérience de lecteur/lectrice et d’amateur d’arts.*

*Le plan attendu est dialectique ; toutefois on peut accepter un plan analytique, fermement organisé (pas de plan catalogue), richement argumenté et illustré d’exemples analysés, dont obligatoirement ceux du corpus.*

Plan dialectique de type concessif : Certes… Mais…

**I. Ce pouvoir est à relativiser**

1° La compréhension des enjeux argumentatifs d’une œuvre peut être limitée par une trop grande distance entre l’artiste et le public // Contextes et référents culturels mal compris :

- des réalités mal comprises : évocation par Voltaire des dangers de la maternité (mortalité élevée) pouvant être mal comprise par le lectorat d’aujourd’hui ; idem pour le statut des femmes à l’époque élisabéthaine ; idem pour l’éducation au couvent (de Graffigny, Flaubert) ; cf. aussi les tests psychologiques que passe la narratrice du roman de Rochefort interprétés comme infantilisants

- des allusions à des genres littéraires (les romans de chevalerie chez Flaubert)

- des courants de pensée très marqués par des doctrines religieuses, comme le jansénisme de Pascal

- une langue mal comprise : ancien français ou moyen français des *Essais* de Montaigne ou des romans de Rabelais

2° Il y a des œuvres qui n’invitent pas *a priori* à la réflexion :

- œuvres tournées vers la contemplation et la célébration du monde : les poètes du Parnasse (l’art pour l’art)

- œuvres de pur divertissement (nbx exemples d’œuvres cinématographiques)

- œuvres = arts poétiques à visée autotéliques (corpus arts poétiques : Boileau, Verlaine, Tzara, Queneau)

3° Cependant même ces œuvres invitent à réfléchir sur

- la question de l’homme : comédies cinématographiques // pièce de Molière (…)

- Art poétique : réflexion sur l’art et l’artiste = une des questions humaines (…)

**II. Les œuvres littéraires et artistiques ont le pouvoir de faire réfléchir sur la question de l'homme**

1° Par la rencontre d’autres univers permettant le recul :

- Autres époques : la condition féminine dans le corpus + *Candide*

- Autres cultures : *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot, *Lettres Persanes* de Montesquieu, les Oreillons de Voltaire

2° Par la variété des thèmes et des domaines abordés :

- Plan politique et social : corpus utopie ; corpus femmes ; *Candide*, appel à la vigilance et la résistance : « Matin brun » et « Un beau matin »

- Plan éthique : l’infidélité conçue comme naturelle par Diderot, le regard sur la guerre, légale mais immorale pour Voltaire (…) ; œuvres pacifiques de Picasso

- Plan existentiel et philosophique : *Candide* ; *Jacques le Fataliste*

3° Par le « *placere et docere* » // différents genres // différents atouts

- la comédie : réflexion critique de Molière (*ridendo mores castigat*)

- la poésie : *Fables* de La Fontaine sur le pouvoir ; poèmes de Rimbaud sur la guerre (…)

- le roman : les romans naturalistes de Zola etc.

**3. Invention :**

*Vous venez d'assister à une scène qui manifeste l'inégalité, particulièrement en matière d’éducation, entre les femmes et les hommes, au détriment des premières, et cette scène vous a révolté.e.*

*Dans une lettre que vous adressez au courrier des lecteurs d'un journal, vous racontez cette scène, puis vous montrez pourquoi le sexisme est infondé et dommageable, tant pour chaque individu que pour la société tout entière.*

*Rédigez cette lettre qui sera construite, argumentée et nourrie d'exemples, notamment littéraires et artistiques.*

*Code de la lettre : pas de nom mais l’on peut accepter un pseudonyme présenté comme tel*

*On attend, dans un devoir équilibré, une partie narrative et une partie argumentative qui exploitera là aussi le corpus.*

**Lecture de devoirs réussis**

**Sur un autre sujet, voisin :**

*Sous forme de dialogue théâtral, écrivez un débat sur la thématique commune aux textes proposés, en actualisant les données du problème et la situation de communication.*

*Vous utiliserez au mieux les ressources de l’écriture théâtrale : le rythme de l’échange devra être varié (répliques plus ou moins longues) et l’une de ces répliques, pour chacun des deux protagonistes, devra être une tirade.*

*Le dialogue se terminera par la capitulation du protagoniste opposé à la prise de position (plus ou moins explicite) des auteurs du corpus.*

***Un salon* bobo*, un samedi en fin d’après-midi, des parents, chacun devant son ordinateur***

* **Le père**

As-tu vu les résultats catastrophiques de *ta* fille sur Pronote ?

* **La mère**

*Ma* fille, c’est comme cela que tu l’évoques dès que tu es fâchée contre elle. Je te rappelle qu’on l’a conçue ensemble, et que c’est ensemble qu’on l’élève.

* **Le père**

D’accord. Il n’empêche qu’on a dû rater quelque chose parce qu’il n’y a pas que le problème des résultats scolaires. Elle s’habille comme un clodo, jure comme un charretier, se conduit comme un garçon manqué.

* **La mère**

« Un garçon manqué », on croirait entendre ma grand-mère !

Mais c’est très significatif comme expression, finalement ! Ta fille, pour parler comme toi, ou plutôt, pardon je préfère, « notre fille », est un « garçon auquel il manque quelque chose ». Freud n’est vraiment pas loin, avec son complexe de castration. Et cela remonte à la Genèse : créée à partir d’une côte d’Adam, Ève a pourri le paradis terrestre. Depuis les femmes, responsables du péché originel, enfantent dans la douleur, sont sous-éduquées, sous-formées, sous-payées et constituent éternellement le « Deuxième sexe » pour paraphraser Beauvoir.

* **Le père**

Tu plaisantes. Il y a la péridurale maintenant. On n’en est plus à voir les femmes comme Ève ou la Vierge Marie Et on n’en est plus non plus aux rêveuses Emma Bovary, aux femmes enfermées dans un couvent. Toi-même, tu as bien milité avec tes copines féministes, tu es brillamment diplômée, tu as une profession bien payée qui te passionne. Aujourd’hui, on est au XXI° siècle : les femmes ont obtenu le droit de vote, celui de prendre la pilule, d’avorter. Elles sont libres de disposer de leur corps. La discrimination sexuelle est interdite, à l’embauche notamment.

Le monde est devenu mixte, comme l’école. Notre fille bénéficie donc de tous les avantages qu’offrent un pays démocratique et son système scolaire laïque, obligatoire et gratuit. Elle n’a qu’à se mettre au travail pour réussir ses études et trouver un métier intéressant. Ce serait un garçon, ce serait exactement la même chose.

* **La mère**

Tu n’as pas tort. Mais tu raisonnes comme un intellectuel qui vit dans un milieu ouvert, cultivé et privilégié. Car les stéréotypes ont encore la peau dure, et ils ne sont pas les vestiges d’une époque révolue. Tu as bien vu cette nouvelle dans les médias, en novembre 2012 ? *Le dictionnaire sexiste des écoliers fermé par le ministère*. Il avait été lancé par le Centre national de recherche pédagogique (CNDP) en septembre 2010, dans le cadre du plan national de prévention de l'illettrisme. Il comprenait 17 000 définitions écrites et illustrées par des élèves de la grande section au CM2 :

Le père ? *"C'est le mari de la maman, sans lui la maman ne pourrait pas avoir d'enfant. C'est le chef de famille parce qu'il protège ses enfants et sa femme. On dit aussi papa."* La femme ? "*Elle peut porter des bijoux, des jupes et des robes. Elle a de la poitrine.* La mère ? *"Ma mère repasse les affaires de toute la famille."*

C’est donc d’une brûlante actualité. On continue à conditionner les filles dès l’enfance avec les jeux qu’on leur propose, même si les féministes l’ont dénoncé dès les années 70 : les poupées, les dînettes pour les filles, des camions de pompier, des armes pour les garçons. Les manuels scolaires, la littérature souvent enseignée continuent à véhiculer l’image stéréotypée de la femme et de la mère, comme leurs fonctions traditionnelles. Elena Gianini Belotti en faisait le constat dès 1973 dans son essai *Du côté des petites filles*. Et ne parlons pas du cinéma, de la télévision, ni de certaines séries américaines ou de la téléréalité. Mères et ménagères, femmes au foyer désespérées, même quand elles tentent de poursuivre des études comme Annie Ernaux, femmes fatales, filles aguicheuses et décérébrées. Rêves de paillettes et de midinettes. Elles ne sont pas légions les femmes qui, comme la Vagabonde de Colette au début du siècle dernier, refusent l’enfermement dans la conjugalité bourgeoise. Écoute les jeunes femmes parler enterrement de vie de jeune fille et préparatifs de mariage avec le soutien – onéreux – de « sociétés d’évènementiel »). Écoute s’interpeller les enfants aux multiples prénoms américains dans la cour des Maternelles, regarde-les jouer. Je suis tombée sur un blog édifiant à ce sujet, tu n’as qu’à aller y faire un tour pour te rendre compte :

<http://www.planetanim.com/modules/newbb/viewtopic.php?viewmode=flat&type=&topic_id=11461&forum=6>

Et ces gamines hypersexualisées, érotisées ? Strings, soutien-gorge rembourrés pour petites filles de huit ans chez Abercrombie & Fitch, séances d’épilation proposées aux très jeunes filles, chaussures à talons pour fillettes de quatre ans et cosmétiques pour moins de dix ans. Te rends-tu compte qu’il y a et pas seulement aux Etats-Unis des concours de mini Miss ? Chantal Jouanno et le pédopsychiatre Serge Hefez s’en étaient vivement émus. On continue au XXI° siècle à exploiter les femmes, leur corps et à capitaliser sur l’apparence. Françoise de Graffigny n’est pas si loin. Au moins ta fille échappe à cette déviance perverse, dans ses fringues de clodo.

*Elle se lève et reprend, de la cuisine, tout en faisant couler un café de la machine rutilante.*

*What’else ?* Tu me dis qu’il suffit de travailler à l’école pour réussir, certes les concours sont mixtes depuis la fin des années 70. Il y a de plus en plus de femmes, non seulement dans l’enseignement, ce qu’on estime « normal » (« c’est bien ce métier, pour une femme ! ») mais aussi dans la médecine, les métiers du juridique. Mais regarde la composition des filières dans les lycées, l’importance des filles en L, leur nombre minoritaire en maths sup/maths spé alors que des études ont démontré qu’elles maîtrisaient les sciences autant sinon mieux que les garçons ? Combien de femmes à la tête d’une entreprise, combien de femmes en politique, malgré la loi de la parité ? La jolie écologiste, Barbara Pompili, est surnommée Barbie dans l’hémicycle et les députés élus du peuple continuent à siffler une consœur en robe. N’est pas Catherine de Russie qui veut. Les femmes, à compétences et travail égaux, sont toujours rémunérées 20% de moins que les hommes, sauf dans la fonction publique. Mais même dans ce secteur, combien de haut*e*s fonctionnaires ? Christiane Rochefort montrait bien dans ses romans que c’est aussi un problème de classe : dans les milieux non favorisés, même de nos jours où d’ailleurs croît la paupérisation, on n’a ni l’idée ni les moyens de pousser les « petits enfants du siècle », et surtout les filles, dans les études.

* **Le père**

Mais les écrivains, mais les poètes, les peintres, tu ne vas pas nier qu’ils sont davantage hommes que femmes ?

* **La mère**

On a volontiers affirmé que c’est parce que les femmes donnaient naissance aux enfants qu’elles n’avaient pas besoin de s’accomplir dans l’art. Mais la création artistique pâtit aussi de cette discrimination sexuelle. George Eliot et George Sand ont dû prendre des pseudonymes masculins pour écrire. Camille Claudel, sculpteuse, a fini à l’asile alors que son amant Rodin et son frère Paul ont vécu sous les honneurs. On peut vraiment se demander, comme Virginia Woolf qui rêvait d’« une chambre à soi », ce qu’il serait advenu d’une hypothétique sœur de Shakespeare, « merveilleusement douée »

Et cette misogynie, on la rencontre encore chaque jour dans la vie quotidienne. Tiens, juste ce matin, je vais à la banque retirer ma nouvelle carte. Tu ne devines pas ? Elle était à *ton* nom. Tu as bien compris que je n’ai pas voulu changer de patronyme après notre mariage, comme m’y autorise la loi du 6 fructidor de l’An II. J’ai d’ailleurs appris deux articles par cœur et les récite à qui veut, dont la guichetière ce matin :

*Art. 1er. Aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance : ceux qui les auraient quittés seront tenus de les reprendre.*

*IV. Il est expressément défendu à tous fonctionnaires publics de désigner les citoyens dans les actes autrement que par le nom de famille, les prénoms portés en l’acte de naissance, ou les surnoms maintenus par l’article II, ni d’en exprimer d’autres dans les expéditions et extraits qu’ils délivreront à l’avenir.*

Mais on veut toujours m’affubler d’un « nom d’épouse » parfaitement illégitime. Et la guichetière de me répondre, donc : « mais moi, je suis fière de porter le nom de mon mari ». Elle en a l’usage, elle en a le droit. Mais certainement pas celui de me l’imposer. Bref, j’ai renvoyé la fameuse carte et me voilà, en attendant la nouvelle, à *mon* nom, sans moyen de paiement.

* **Le père**

Brillante plaidoirie, *ethos, pathos et logos*. Je reste sans voix ! Je te signale quand même qu’il arrive fréquemment qu’on m’appelle par *ton* nom sans que j’en fasse un *casus belli*, mais je ne peux que partager ton avis : malgré quelques progrès depuis l’Ancien régime, la Révolution qui a quand même guillotiné Olympe de Gouges, auteure d’une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, le code civil napoléonien qui a fait de la femme une éternelle mineure, notre société contemporaine est loin d’avoir éliminé tous les stéréotypes, les inégalités. Les « Chiennes de garde », les « Femen » ont encore du travail. Comme les ministres de l’éducation nationale et du Droit des Femmes.

Mais pour *notre* fille, que fait-on ? On la met au couvent ?

GZ